



Engagement suite à un chèque/avocat ne respecte pas son engagement

Par mar_, le **06/09/2010** à **09:50**

Bonjour,

Etant en préparation de mon mariage avec une personne de nationalité étrangère, je dois fournir pour le dossier de la mairie un certificat de coutume concernant mon futur mari.

J'ai donc contacté un avocat qui, après réception de mon chèque, devait me poster ce document rapidement, c'est à dire sous huit jours (c'est le seul papier qu'il nous manque). Pour moi, il s'est donc engagé à me le fournir sous huitaine et c'est seulement à cette conditions que j'ai accepté de poster mon chèque.

Le même document peut être fournit dans le pays d'origine mais il était plus pratique, rapide et moins onéreux.

A ce jour, soit deux mois après, je n'ai aucun retour et l'avocat ignore mes appels, mails ou me fait croire que le document fut envoyé et que je n'ai reçu, qu'il va me le renvoyer en recommandé et par mail, mais je n'ai toujours rien reçu ...

Je précise que mon chèque n'est pas encaissé.

Sagissant d'une somme importante (plus de 400€), je ne souhaite pas le laisser dans la nature et être "menacée" en permanence de me le voir encaisser à n'importe quel moment puisque mon futur mari est retourné directement dans son pays d'origine s'en faire délivrer un par les autorités.

Quels sont les possibilités face à cette situation ?

Vous remerciant pour vos réponses,

Martine

Par **fabienne034**, le **06/09/2010** à **12:30**

BONJOUR

VOUS POUVEZ FAIRE OPPOSITION POUR USAGE FRAUDULEUX

pour tout savoir sur le droit bancaire:

<http://www.fbls.net/banque.htm>

Par **mar_**, le **06/09/2010** à **13:17**

Merci pour votre réponse.

Usage frauduleux ? Je ne vois pas trop le rapport puisque je l'ai envoyé de mon plein gré et je n'avais aucun soucis à ce qu'il soit encaissé. Certes le "deal" était de me faire parvenir mon document sous 8 jours et c'est bien à ce titre que j'ai accepté d'envoyer le chèque, mais est-ce démontrable ?

Par **mimi493**, le **06/09/2010** à **16:52**

Ecrivez au batonnier.

Par **mar_**, le **09/09/2010** à **11:16**

Merci pour vos réponses